

POURQUOI UN MANIFESTE ?

Nos associations, collectifs et mouvements portent des principes de justice sociale et écologique, de solidarité et d'égalité. Pourtant, nos structures et espaces militants ne sont pas exempts des rapports de domination qui traversent la société dans son ensemble. La lutte pour une société plus juste, plus inclusive et plus égalitaire doit se décliner au quotidien à l'échelle de nos organisations et de nos espaces. Les temps forts militants tels que l'Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités, si précieux dans le renforcement de nos luttes communes, doivent être des espaces de confiance politique et de respect mutuel. Cela implique un travail conscient et actif, aux niveaux individuel et collectif, de réflexivité sur sa propre position et d'attention aux rapports d'oppression tels que :

- LE RACISME,
- LE SEXISME,
- LE VALIDISME,
- L'HÉTÉRONORMATIVITÉ,
- LA GROSSOPHOBIE,
- LE MÉPRIS DE CLASSE / CLASSISME
- LE SPÉCISME
- ÂGISME

Ces rapports de domination sont systémiques et structurels et se manifestent, consciemment ou non, à travers différentes formes de discriminations, exclusions et situations de violence sociale, verbale, physique, sexuelle. Ils sont intersectionnels, c'est-à-dire qu'une position sociale d'un individu à l'intersection de plusieurs rapports de domination produit des expériences spécifiques. Les catégories qui en découlent (race, genre, handicap, classe, espèce) sont des constructions sociales.

Nous avons une responsabilité politique individuelle et collective de dénoncer les oppressions au sein d'un système capitaliste. Nous devons anticiper tout rapport de domination, traduire concrètement et appliquer cette intention.

IL EST INIMAGINABLE DE PRÉTENDRE TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ, SANS S'ENGAGER DANS UN PROCESSUS DE TRANSFORMATION DE NOS MODES D'ORGANISATION ET D'ENGAGEMENT.

LES OPPRESSIONS, PARLONS-EN !

SEXISME :

Dans le système patriarcal que le sexisme justifie idéologiquement, une hiérarchisation et une distinction binaire (opposition, altérisation) est faite entre hommes et femmes. Le masculin est supérieur et mis en avant comme la norme dominante implicite. Cette domination constituant un continuum, s'exprime de multiples façons (langage, ambiances et violences sexistes et/ou sexuelles...) et se traduit notamment par l'exploitation et/ou l'appropriation des femmes, de leur corps et/ou de leur travail (sphère domestique...). Exemple : faire des remarques non sollicitées sur le physique d'une femme.

VALIDISME :

Érige les corps valides et la neurotypie* en normes. Le handicap moteur, sensoriel, cognitif, mental ou psychique (catégories reconnues par la loi*) a été présenté depuis des siècles comme un manque ou une affliction. On cherche alors à exclure ou à « réparer » les corps et esprits considérés comme malades plutôt qu'à adapter la société à leurs spécificités. Il consiste souvent à partir du principe que personne ne viendra pas à telle réunion ou telle manifestation en fauteuil roulant, en ayant besoin d'une traduction en langue (française) des signes ou d'espaces calmes.

Exemples : utiliser des termes tels que « schizophrène », « malade mental » comme insulte ou pousser le fauteuil d'une personne sans qu'elle l'ait demandé (même si cela part d'une bonne intention).

HETEROSEXISME :

Il découle du système hétéropatriarcal (ou hétéronormé), et se traduit par une criminalisation des personnes LGBTQIA+*. Mais aussi par une très forte invisibilisation de leurs revendications et réalités, dans la culture populaire comme ses représentations. Ce terme a été inventé pour traduire l'expérience des personnes qui ne se reconnaissent pas dans la norme imposée. Pour rappel, l'homosexualité n'est dépenalisée en France qu'en 1982.

Exemple : utiliser des insultes telles que « enulé » ou « pédé » (même à l'encontre de ses adversaires).

GROSSOPHOBIE :

Génère des maltraitements (par le système de santé ou sur le marché du travail), souvent invisibilisée et semble-t-il socialement acceptée et acceptable. Elle découle de l'instauration de la minceur comme norme de société. Et par extension du validisme, dans la mesure où les personnes grosses peuvent avoir besoin de recourir à un ascenseur plutôt qu'à un escalier; mais également du classisme, dans la mesure où, alors que pendant longtemps l'embonpoint était signe qu'on ne manquait de rien, la minceur est devenue l'apanage des classes sociales supérieures (et qui ont non seulement les moyens d'acheter des aliments

sains et de qualité, mais qui accordent beaucoup d'importance à leur apparence comme moyen visible de se distinguer). Par opposition, on considère que les personnes grosses négligent leur santé et font preuve de fainéantise (ce qui sous-entend que la minceur est une question de volonté).

Exemples : faire une remarque sur les quantités de nourriture mangées par une personne ou lui suggérer de faire un régime (même « pour sa santé »).

CLASSISME :

Dans le système capitaliste, le classisme peut s'exprimer sous la forme d'un discriminant mépris de classe, s'appuyant sur les différences de revenus et de diplôme. La détention de ce dernier s'accompagne souvent d'une appétence pour le travail politique (idéologique) et les moins diplômé.e.s sont souvent relégué.e.s aux tâches logistiques (invisibilisées et moins reconnues). Également, le discours consistant à opposer les 1% des plus riches et les multinationales aux 99% restants de la population tend à invisibiliser les multiples rapports de domination au sein de ce dernier groupe.

Exemples : dire « comme chacun sait » en référence à quelque chose, sans le contextualiser (en restituant les événements/ penseurs•ses) ou faire des remarques sur la correction du langage ou de l'orthographe.

TRANSPHOBIE :

Elle découle de la binarité de genre (voir l'encadré sur le sexisme). C'est un spectre d'hostilité à la transidentité = qui ne correspond pas à l'identité assignée à la naissance (≠ cisgenre). Toutes les personnes transgenres subissent partout de la violence physique et verbale. Elles ne recourent cependant pas toutes à une chirurgie de réassignation, ni même à des traitements hormonaux (≠ transsexualité). Une personne peut se sentir non-binaire et donc ne se reconnaître ni dans l'identité de genre féminine, ni masculine (d'où le préfixe "trans" renvoyant à l'idée de mobilité sur ce spectre). On peut prendre l'habitude de s'autodésigner ainsi lorsqu'on l'est, de manière à déconstruire cette norme.

Exemple : demander à une personne si elle a été opérée ou s'adresser à elle en se trompant (in)volontairement de pronom/prénom (assigné à la naissance et non choisi par cette personne = Mégender).

RACISME :

Dans le système colonial et suprémaciste blanc dont le racisme découle, une hiérarchisation et une distinction est faite entre les êtres humains, en fonction de leur phénotype ou de leur culture. Les personnes blanches et occidentales sont mises en avant en tant que construction sociale comme la norme dominante (de façon implicite ou non), et vis-à-vis duquel le reste de la population mondiale est défini par opposition (altérisation). Cette domination -constituant un continuum, par des systèmes passés ou actuels discriminatifs, esclavagistes et violents, s'exprime de multiples façons (langage, discriminations à l'emploi, au logement, à la santé...). Elle se traduit notamment par la jouissance de privilèges par les personnes blanches ainsi que par la criminalisation des personnes non-blanches, construites comme des menaces à la sécurité physique et matérielle des personnes blanches.

Exemples : demander à une personne non-blanche d'où elle vient, cela revient à partir du principe qu'elle vient d'un pays étranger. Faire des commentaires désobligeants voire hostiles sur le voile d'une femme musulmane (c'est même une agression islamophobe) ou toucher les cheveux d'une personne noire sans son consentement (c'est même une agression raciste).

SPÉCISME :

Dans un système spéciste, les intérêts des animaux non humains sont négligés et le processus d'altérisation se fonde sur le critère de l'espèce. Une hiérarchie entre espèces est construite et place l'être humain au sommet de celle-ci. Il est attribué à l'espèce humaine un statut supérieur exceptionnel et celui-ci justifie idéologiquement l'exploitation des autres espèces.

Exemple : Assimiler un comportement vu comme dégoûtant/dégradant en comparant à un animal : « tu manges comme un cochon » ; « mais quel porc celui-là » ; « balance ton porc ».

ÂGÏSME :

L'âgisme est une discrimination qui s'exerce à l'encontre des personnes mineures (sur un plan légal) et jeunes ou à l'encontre des personnes perçues comme âgées. L'âge étant un construit social, il s'articule avec d'autres types d'oppressions. Ainsi, le genre peut venir accélérer ou ralentir le processus de vieillissement (une femme vieillit socialement plus vite qu'un homme). Les opinions et propos des enfants, des personnes jeunes ou âgées sont souvent déconsidérées et leurs intérêts moindrement pris en compte. Leur pouvoir d'agir est restreint et leur consentement bien trop souvent non respecté.

Exemple : Invalider les propos d'une personne en commençant par « si tu militais depuis aussi longtemps que moi... »

(*) L'ACRONYME LGBTQIA+ Permet de regrouper les personnes bisexuelles, transgenres, lesbiennes, gays, intersexes, et asexuelles, mais aussi les personnes en questionnement ou queer, cela dépend. Le terme queer (de l'anglais bizarre; le stigmata a été retourné par les personnes concernées) englobe toutes les personnes qui se sentent appartenir à cette communauté. Le « + » permet de n'oublier aucune identité et de laisser la porte ouverte à l'apparition de nouvelles identités politiques. Encore aujourd'hui, les revendications LGBTQIA+ sont facilement taxées de « communautarisme », terme péjoratif qui ignore que la communauté et le militantisme communautaire peuvent constituer un refuge et une base pour s'organiser politiquement.

(*) La neurotypie désigne un fonctionnement neurologique considéré dans la norme. A l'inverse, la neuroatypie fait référence à une condition neurologique (par exemple autisme, troubles dys, TDA...).

(*) loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances à la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

La liste qui suit (ci-dessus) n'est évidemment pas exhaustive. Ces quelques définitions et exemples de comportements oppressifs ont surtout vocation à mettre en évidence les logiques des oppressions, dont certaines sont analogues (sans jamais être comparables).

LE MANIFESTE

Ce travail amorcé en 2021 avait permis d'échanger sur la reproduction des oppressions dans les milieux militants et la difficulté de construire des espaces mixtes inclusifs. Il avait aussi permis de nourrir la discussion sur les modes de déconstruction et l'articulation entre différents outils, notamment entre espaces de lutte en mixité et en non-mixité. Un groupe de militantes volontaires avait été formé par l'association d'éducation populaire déconstruire et sa formatrice et chercheuse indépendante Aurélia Décordé-Gonzales, pour construire une culture commune et accompagner un groupe plus large de bénévoles dans ses missions de médiation et de lutte contre les oppressions tout au long des rencontres, selon un protocole mis en place pour l'occasion. Un groupe de travail s'est de nouveau constitué en 2023 pour travailler sur les conditions d'inclusivité et de confiance de l'Université, la mise à jour du manifeste et du protocole de lutte contre les oppressions et suivre une formation dédiée.

L'ORGANISATION SUR PLACE

PRÉVENTION

Le préalable à la lutte contre les oppressions est la volonté partagée de construire un espace de confiance, de respect mutuel et de sécurité, ce qui implique de reconnaître l'existence de rapports de domination structurels et systémiques et les responsabilités individuelles et collectives qui sont les nôtres pour prévenir autant que possible les violences qui en découlent. La prévention de ces oppressions, quelles qu'elles soient, est l'objet de ce manifeste, élaboré comme un protocole d'accompagnement des violences rapportées. Les bénévoles de l'équipe anti-oppressions seront disponibles à l'accueil et des ressources complémentaires à ce manifeste y sont mises à disposition. De plus, des espaces en non-mixité de genre et en non-mixité de personnes racialisées négativement ainsi qu'un espace de repos sont également disponibles en extérieur, sous des barnums dans la salle R42.

EN CAS DE VIOLENCE ET D'OPPRESSION

Il est possible de réagir ! Durant toute la durée de l'UEMSS, des équipes anti-oppressions sont mises en place et prêtes à :

- Accueillir, en recueillant les besoins de la personne ayant subi un ou plusieurs comportements oppressifs,
- Accompagner, en entamant si besoin un dialogue avec la personne ayant commis ces comportements et
- Intervenir, selon un protocole construit au préalable

Selon la gravité de la situation, nous nous réservons la possibilité d'une exclusion temporaire ou définitive de la personne qui a commis l'agression. Prise en dernier recours, l'exclusion ne représente pas un outil de réparation mais peut s'avérer indispensable pour mettre en sécurité la personne qui a subi les comportements oppressifs.

Les membres de l'équipe de médiation sont identifiables par un gilet violet et assureront des permanences à l'accueil. Ces personnes sont aussi joignables par téléphone au 07 58 24 03 91

AGISSEMENT SEXISTE

Tout agissement lié au sexe d'une personne ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant.

HARCÈLEMENT SEXUEL

Se caractérise par le fait d'imposer à une personne toute forme de pression grave (de façon répétée ou non), de propos ou de comportements dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte sexuel (au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers) ; qui portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, ou créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante.

AGRESSION SEXUELLE

Toute atteinte sexuelle sans pénétration commise sur une victime avec violence, contrainte ou menace. Zones corporelles concernées : bouche, poitrine, cuisses, fesses, sexe.

VIOL

C'est un acte de pénétration sexuelle : vaginale, anale ou buccale (par le sexe/doigt de l'auteur ou un objet...) ; commise sur une victime avec violence, contrainte, menace ou même surprise (s'il agit alors que la victime est dans un cadre qui ne lui permet pas d'avoir des soupçons). Il n'est donc pas nécessaire qu'il y ait des violences physiques.

RAPPEL DE LA LOI

Ces trois actes sont passibles de poursuites et de sanctions pénales. Toutefois, les mouvements féministes se mobilisent pour faire évoluer leurs définitions légales. Ainsi, on préférera considérer que le viol est tout acte de pénétration sexuelle commise sans le consentement explicite de la victime.

Du fait d'un long travail féministe, la loi définit désormais précisément les violences sexistes et sexuelles. Dans les espaces militants, il convient de raisonner par analogie et de considérer que si on peut définir des agissements sexistes, il est possible de définir des agissements racistes, validistes, etc.

Pour faire exister le droit à la différence, les milieux militants (mais pas que) doivent cesser d'invisibiliser ces questions, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'un sujet suffisamment légitime, qu'il s'agit d'une lutte secondaire, ou que les acquis récents sont suffisants pour vivre librement, tel.le que l'on est.